



Du 16 septembre 2026
District de Savoie de Football
 B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
 Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
 Email : district@savoie.fff.fr
 Site : http://savoie.fff.fr



RENTREE DU FOOT

Un article sur le site du District a été spécialement conçu et dédié à l'opération :

<https://savoie.fff.fr/simple/rentrees-du-foot-2026/>



SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Commission FAFA	pages 4 à 6
Trésorerie	page 7
Commission FMI	page 8
Commission Sportive	pages 9 à 11
Commission des Jeunes	pages 12 à 21
Commission Futsal	pages 22 à 26
Commission des Coupes	pages 27 à 29

Commission Féminines	page 30
Commission Critérium Féminin séniors	pages 31 à 32
Commission Technique	pages 33 à 35
Commission des Règlements	pages 36 à 37
Commission des Arbitres	pages 38 à 41
UNAF Savoie	pages 42 à 43
Commission Statut de l'Arbitrage	pages 44 à 45
Commission de Discipline	pages 46 à 47
Annexes :	page 48



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
 faire vivre le Football, nous
 saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 14 septembre 2026

CONDOLÉANCES

Le président du District, les membres du Comité de Direction et des Commissions, le personnel, adressent à Fabien MAILLAND, président du club de l'AS LE MONTCEL et sa famille, leurs sincères condoléances, suite au décès de son papa, président historique de l'AS LE MONTCEL et les assurent de leur soutien dans cette douloureuse épreuve.

NOTE AUX CLUBS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'A.G. du district aura lieu le samedi 19 juin 2027 après-midi. Les clubs intéressés doivent faire acte de candidature au district **avant le 30 novembre**.





SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 14 septembre 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 7 septembre au 14 septembre 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - Mairie de VILLARGONDRAN - C.A. YENNOIS

Commission des Règlements :

- ENT. VAL D'HYERES - A.S. LA BRIDOIRE

Commission d'Appel Disciplinaire :

C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE

Commission Sportive:

US MODANE - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (3) - F.C. DES BAUGES (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) – COGNIN SP - A.S. DE BARBERAZ (2) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX (2)- MARTHOD SP. (2) - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - ET.S. LE BOURGET DU LAC (4) - FC DE HAUTE TARENTEISE - F.C. DU NIVOLET - F.C. ST MICHEL SP. - ST PIERRE SPORT FOOTBALL (3) - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - A.S. LA BRIDOIRE (2) - F.C. ST BALDOPH - ENT. VAL D'HYERES (2)- U.S.C. AIGUEBELLE - FC BEAUFORTIN QUEIGE - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - F.C. LA ROCHETTE - U.S. ST REMY DE MAURIENNE (2) – Bilel CHAFAI - FC DE HAUTE TARENTEISE - JAMAL CHAMMY – CA YENNOIS – US LA MOTTE SERVOKEX (2) – FC CHAMBOTTE – Kamal AMLIL – AS MONT JOVET BOZEL - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard (2) - Evan LEBRETON POTHIN - AIX F.C. (2) – US DOMESSIN –ALBERTVILLE FOOT 73 – FC ST MIHEL SP

Commission De Discipline

Courrier :

Hamid MEGUIRECHE - Kamal AMLIL

Rapport :

Cyril Mongazon - Evan LEBRETON POTHIN - JUNG Louis - JAMAL CHAMMY –Sébastien RIDOLFO - BENASSAI Lucas

Commission Des Arbitres :

FC DE HAUTE TARENTEISE - Aissa BEKSAS -Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL - ST PIERRE SPORT FOOTBALL – US LA RAVOIRE – AYARI Mohamed

Commission des Coupes :

F.C. SUD LAC - U.S. LA RAVOIRE (2) - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - AIX F.C. - FC DE HAUTE TARENTEISE - F.C. ST MICHEL SP. - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - ENT. VAL D'HYERES - AIX F.C. – USC AIGUEBELLE (2) – FC CHAMBOTTE – BENASSAI Lucas

Commission FMI :

ET.S. LE BOURGET DU LAC –FC ST BALDOPH – AS d'UGINE - BENASSAI Lucas

Commission FAFA :

A.S. NOVALAISIEENNE

Commission Ethique et Incivilité :

F.C. DES BAUGES - BENASSAI Lucas



COMMISSION FAFA

Lundi 14 septembre 2026

INFORMATION F.A.F.A. – SAISON 2026/2027

Le FAFA lance sa saison 2026-2027 avec de nouveaux dispositifs et des moyens renforcés

Clubs, instances et collectivités locales peuvent dès à présent consulter les nouveaux cahiers des charges et déposer leurs dossiers de demande de financement. Cette nouvelle saison 2026-2027 s'inscrit dans une dynamique renforcée, avec de nouveaux dispositifs et des moyens en hausse, conformément aux engagements annoncés par le président de la FFF, Philippe DIALLO, lors de la Conférence nationale du Football en novembre dernier.

FAFA ÉQUIPEMENT

Les nouveautés sur la saison 2026-27 :

1. La création de deux nouveaux dispositifs :

- **Le FAFA Fonds de Solidarité** : il permet d'accompagner les clubs et les collectivités confrontés à des événements majeurs (catastrophes naturelles, accidents graves ou dégradations criminelles) compromettant la continuité de l'activité sportive et/ou associative.
- **Le FAFA Matériel** : il permet d'accompagner les clubs dans l'acquisition d'équipements indispensables à leur fonctionnement (matériel sportif, informatique, électroménager ou mobilier pour les espaces de vie). L'aide prendra la forme d'un bon d'achat dématérialisé Le Corner de 500 €, attribué une seule fois par club sur la période 2026-2029.

2. La mise en place d'abondements financiers pour les projets à l'attention du public féminin*

Afin de soutenir le Plan Mixité de la FFF et de favoriser l'accès des pratiquantes à des installations adaptées, certains projets d'équipements participant au développement de la pratique féminine pourront bénéficier d'un abondement financier de la part de la FFF.

Les natures de projet éligibles sont :

- Création d'un éclairage
- Création ou extension de vestiaires
- Création d'un terrain de Football éclairé à 8 en gazon synthétique

3. Le maintien des modalités de financement pour les terrains nouvelles pratiques

La revalorisation des aides forfaitaires du FAFA pour les terrains de Foot5 et de Futsal, décidée en janvier 2026, est reconduite pour la saison 2026-2027.

Les porteurs de projets pourront solliciter une aide allant jusqu'à **50 000 €** pour ce type d'équipement. Pour les terrains de Futsal, l'aide sera variable selon le type de revêtement et l'éclairage ou non de l'installation.

Nouveauté : pour être éligibles au dispositif, les clubs supports devront impérativement proposer une offre de pratique féminine ou développer un projet de création de cette dernière.



FAFA TRANSPORT

Les nouveautés sur la saison 2026-2027 :

- À compter du 1er juillet 2026, le FAFA Transport est de nouveau réservé à l'acquisition de **véhicules Volkswagen** auprès d'un concessionnaire agréé.
- Les projets d'acquisition d'un véhicule profitant à une section féminine pourront faire l'objet d'un abondement financier de la part de la FFF. *
- La FFF lance un nouveau dispositif d'aide réservé à la location longue durée (LLD). Les clubs amateurs peuvent bénéficier d'une aide financière de la FFF pour la location longue durée (LLD) d'un véhicule Volkswagen hybride ou électrique. Grâce à un partenariat négocié avec Volkswagen, ils accèdent à des conditions tarifaires avantageuses et à une gamme de véhicules de qualité via les concessionnaires agréés. Un cahier des charges dédié sera publié dans les prochaines semaines.

***Pour en savoir plus sur les abondements réservés aux projets destinés au public féminin, consultez la note explicative**

FAFA EMPLOI

Le volet emploi pour cette période sera ouvert à partir du mois de mars 2027. Les clubs devront se rapprocher des référents emplois de leur ligue régionale dès décembre 2026 pour connaître les modalités du dispositif 2027-2028.

FAFA FORMATION

Les dossiers de demande de financement peuvent être déposés dès maintenant. Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités du dispositif figurant dans le cahier des charges et à adresser vos demandes dans les délais impartis. Pour toute question ou pour être accompagné dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

Les cahiers des charges 2026-2027 :

[Cahier des charges FAFA Equipements clubs collectivités 2026 2027](#)

[Cahier des charges Foot5 2026-2027](#)

[Cahier des charges Futsal 2026-2027](#)

[Cahier des charges Beach Soccer 2026 2027](#)

[Cahier des charges Futnet 2026 2027](#)

[Cahier des charges Fonds de Solidarité 2026 2027 \(pour les évènements qui ont lieu à partir du 01/07/2026\)](#)

[Cahier des charges FAFA Matériel 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(achat\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(bornes de recharge\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Formation 2026 2027](#)

NB : A ce jour, le cahier des charges LLD n'est pas disponible. Il sera mis en ligne dès réception.



COURRIELS REÇUS

- **COGNIN SPORTS** : demande de renseignements pour Subvention Matériels

- **BIOLLAY FC** : demande de renseignements pour Subvention Matériels

Un courriel de réponse vous a été adressé.

Vous devez vous connecter sur la plateforme www.lecorner.ffv.fr et compléter l'onglet N° 4.

- **US MODANE** : rénovation de moquette STADE DE LOUTRAZ.

Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **COMMUNAUTE COMMUNES CŒUR MAURIENNE ARVAN**

- Éclairage : ce projet ne sera éligible que s'il permet un changement de niveau de classement et réalisé en LEDS (projet N° 3)

- Main courante (projet N° 4)

Les projets Tunnel et Pare-ballons ne sont pas subventionnables.

Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **AS NOVALAISE** :

- Votre projet N° 9 ne peut être subventionnable, uniquement que s'il prévoit un éclairage LEDS (100 lux).

Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **ST LAURENT DU PONT**

- Projet arrosage : projet subventionnable uniquement pour les installations classées de T2 à T4.
(projet N° 6)

- Remplacement main courante correspond au projet N° 4

Un courriel de réponse vous a été adressé.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe qui sera allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026/2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027 (**31 janvier 2027**). Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore été aidées.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.

 	PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION 450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr	 
--	--	--



TRÉSORERIE

Mercredi 16 septembre 2026

REGLEMENTS

Virements :

- FC PONT	140 €
- A FUTSAL K-PUC1 MONTMÉLIAN	335 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Réunion du lundi 14 septembre 2026

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

Démarrage des championnats ou coupe weekend passé

Malgré les fréquents conseils sur le PV (conseils en italique plus loin) ou par messagerie ou à l'assemblée, certains clubs n'ont pas utilisé la FMI le week-end passé. **15 matchs sans FMI arrivées sur le site avant-hier soir 20 h et ce matin encore elles sont toujours absentes.**

Nous attendons l'envoi des fiches d'incidents pour décider ou non de l'application des amendes.

[Document absence FMI 2026-2027 – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL](#)

SANS RETOUR de ces fiches d'incidents, les amendes seront appliquées dès la semaine prochaine pour la journée du 5 - 6 septembre 2026.

Malgré les rappels, certains clubs n'avaient pas d'utilisateurs définis pour gérer les matchs de leur équipe en date de vendredi. Un mail leur a été envoyé le vendredi même.

Rappel important :

--Tout match disponible sur la FMI doit faire l'objet d'une FMI même en cas de forfait de l'une ou de l'autre des équipes.

- en cas de non-utilisation ou d'incident lors de la gestion de la FMI : vous devez faire cette fiche d'incident.

Les conseils :

Vérification à faire la semaine du premier match de l'équipe

Vérifier la présence du match attendu

Vérifier la présence de tous les joueurs (surtout pour les ententes)

N'attendez pas le dernier jour pour faire ces compositions d'équipe

FMI : Formation

Formation organisée cette semaine à LA ROCHETTE ce vendredi 18 septembre à partir de 19h.

Les clubs concernés sont informés

Courriers

- ENT VAL D'HYERES : lu et noté
- FC LAISSAUD : lu et noté



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 14 septembre 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

FC ST JULIEN MONT DENIS : lu et noté, votre forfait général en D5 A

FC AIX 3 : lu et noté, votre désidérata pour jouer le samedi soir, pour jouer le dimanche vous devez effectuer une demande de modification de rencontre qui doit être acceptée avant le lundi midi précédant la rencontre.

ENT. S DRUMETTAZ MOUXY 2 : lu et noté, demande d'avancer l'horaire de la rencontre D1 du 20/09/2026 à 12h30 (match de coupe de France féminine à 14H30).

ENT. S DRUMETTAZ MOUXY : lu et noté, planning terrain.

FC HAUTE TARENTEISE : Lu et noté, planning terrain.

ST PIERRE SPORT 1 : lu et noté, reçu feuille de match papier incomplète suite absence de FMI du 05/09/2026

ALBERTVILLE FOOT 73 : lu et noté, accord de modification de rencontre D4 B rencontre F.C.B.E MERCURY3 / AF73.

ENT. F CHAUTAGNE : lu et noté, rencontre D3 A du 20/09/2026 se jouera au Stade Municipal Chindrieux.

NOTES AUX CLUBS

Note aux clubs D5 poule A Forfait général du club ST JULIEN MONT DENIS 1 la poule sera de 5 clubs, dont un exempt par journée.

Rappel :

ARTICLE 33 FMI, feuille de match des règlements généraux de la LAuRAFoot.

Aucune feuille de match papier n'est parvenue à la commission sportive dans les délais de 24 h,

Match à 20H00, D1 ST PIERRE SPORT 1/MONTMELIAN AF1 du 05/09/2026 (reçu feuille de match papier incomplète), la commission appliquera le règlement du district amende pour le club ST PIERRE SPORT1 pour document hors délai.

Merci au club de MONTMELIAN A de nous transmettre une feuille de match papier de la composition de votre équipe sur la rencontre du 05/09/2026.



MODIFICATIONS DE RENCONTRES

La commission Sportive félicite les équipes savoyardes qualifiées pour le 4^{ème} tour de la Coupe de France.

Matchs reportés au 24/25 Octobre 2026

Match n° 56515654 D1 20H ST PIERRE SPORT 1 / J.S CHAMBERIENNE 1

Match n° 56513288 D2 20H FC DU NIVOLET 1 / A.S CUINES LA CHAMBRE 1

Match n° 56515846 D2 14H30 F.C LAISSAUD 1 / ETS. LE BOURGET DU LAC 1

COULEURS MAILLOTS CLUBS

La commission demande au club du F.C BAUGES, A.S BOZEL 1 et 2, A.S BARBERAZ de nous faire parvenir la couleur maillot de prêt manquant sur l'imprimé !

Article : 24-2-5 Règlement du District :

Les équipes évoluant en championnat D5 sont priées d'envoyer l'imprimé couleurs maillots avant le 18 septembre 2026 impérativement.

Clubs cités : FC VILLARGONDRAN 3, US MODANE 2, les autres clubs D5 sont à jour.

HOMOLOGATION

Rencontre Aller n°56524093 D3 A du 5 septembre 2026 F.C CHAMBOTTE 3 / U.S DOMESSIN 1.

La Commission Sportive donne match perdu par pénalité pour 1^{er} forfait au club FC CHAMBOTTE 3 (Amende 175€)

Résultat : F.C CHAMBOTTE3 : 0 but, moins -1pt

U.S DOMESSIN 1 : 3 buts, 3pts

Aucun membre de la commission sportive n'a été contacté comme le prévoit le règlement pour le forfait du club F.C CHAMBOTTE 3, une fiche navette suivra à la trésorerie.

DEMANDE DE MODIFICATIONS WK DU 20/09/2026

Rencontre ENT S DRUMETTAZ 1 / US LA MOTTE SERVOLEX se jouera à 12H30 stade des Fins -SYN T5 DRUMETTAZ (motif rencontre féminine coupe de France à 14H30).

La rencontre n° 56518601 D4A ENT VAL D'HYERES 2 / FC ST BALDOPH 2 se jouera à 12H15 le 20/09/2026 au stade Municipal -PN-T5 à Montagnole.

Demande d'inversion effectuée sur Footclubs par le club CHAM.SPORT2 rencontre D4 A N° 56518600 (terrain Bontron indispo) rencontre CHAM.SPORT2/ US LA MOTTE3, acceptée pour inversion, la rencontre est programmée le 20/09/2026 15H00 terrain Herbe Motte Servolex

Demande effectuée sur Footclubs pour avancer la rencontre D4 B au samedi 19/09/2026 à 20H, rencontre F.C.B.E MERCURY3 / ALBERTVILLE FOOT 73, terrain de la Grillette -SYN-(acceptée par le club adverse).

Rencontre COGNIN SP1/ C.A MAURIENNE 1, demande effectuée sur Footclubs pour avancer la rencontre D1 du 19/09/2026 à 19H, aucune réponse de l'équipe adverse, match maintenu à 20H au stade du château Cognin.



Foot SAVOIE



PV N° 786 du 16 septembre 2026

Demande effectuée sur Footclubs, rencontre D2 HTE TARENTAISE 1/ FC DU NIVOLET1 se déroulera à 20H stade JC Rocca -PN- La Plagne Tarentaise.

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent obligatoirement être saisies sur foot clubs avant le lundi 12h qui précède la rencontre du Week- end, les clubs doivent absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut obligatoirement mettre le motif du refus avant le lundi 12h. toute demande arrivant après 12h sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur, forfait), les responsables de la commission sportive doivent obligatoirement être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors :

Cédric YSARD :

07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF :

06 23 06 49 93



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpccreation.fr



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 14 septembre 2026

COURRIERS RECUS

Forfait : GJ LA SAVOYARDE le 12 septembre 2026

Ent DRUMETTAZ MOUXY : planning des horaires

FC HAUTE TARENDAISE : Planning des horaires

FC-CHAMBOTTE : coordonnées coach U20 MERCI

CHAMPIONNAT

Matchs du 20 septembre 2026

Match N° 79120127 JS-CHAMBERY / HFCC se jouera au stade LEVEL à 16H30 à COGNIN

Match N° 79120128 GJ LA SAVOYARDE / GAPS

Match N° 79120129 ENT-DRUMETTAZ MOUXY / FC ST-BALDOPH se jouera à 10H00 sur synthétique

Match N° 79120131 FC-BIOLLAY / FC HAUTE TARENDAISE match remis au 24 octobre suite coupe CGCA

Match N° 79120130 FC-CHAMBOTTE / ENT VAL D'HYERES

EXEMPT : CHAMBERY SPORT 73

NOTES AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)

Veuillez nous envoyer les coordonnées du coach de la catégorie (mail et portable) MERCI

HOMOLOGATION

Match N° 79120124 FC SAINT BALDOPH / GJ LA SAVOYARDE

FC SAINT BALDOPH 3 BUTS 3 POINTS

LA SAVOYARDE 0 BUT -1 POINT

LA SAVOYARDE DOIT 52 € AU DISTRICT premier forfait fait fiche navette)

SI SAINT BALDOPH se déplace au club de la SAVOYARDE le 29 mai 2027 le club de la savoyarde devra payer le déplacement de ST-BALDOPH.



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 7 septembre 2026

NOTES AUX CLUBS

Modalités d'accession pour les poules D1, D2 et D3 U15 et U17 pour la phase de printemps 2027.

En U17 :

- Seront qualifiés en D1 : les 6 premiers de la poule A Niveau 1 + les 4 premiers de la poule B Niveau 1 = 1 poule de 10 équipes
- Seront qualifiés en D2 : Les 6 équipes restantes du brassage Niveau 1 + Le premier de chaque brassage Niveau 2
- Seront qualifiés en D3 : Les 14 équipes restantes du brassage Niveau 2

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Tous les matchs sont programmés 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUBS avec accords des deux clubs concernées

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Tous les matchs sont programmés 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUBS avec accords des deux clubs concernés

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

Les matchs de LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H30

Les matchs de ENT F CHAUTAGNE se joueront à Culoz au stade VERBAOU



Foot SAVOIE

PV N° 786 du 16 septembre 2026



CHANGEMENT WEEK END

N°79137848 ENT DRUMETTAZ MOUXY– FC MERCURY 1 se jouera à DRUMETTAZ à 15H00 STADE EN HERBE
N° 79141087 ENT DRUMETTAZ MOUXY– FC DES BAUGES se jouera à 15H00 à MOUXY
N°79139491 ENT VAL D'HYERES– JS CHAMBERY se jouera à 15H00 stade de MONTAGNOLE

N°79137847 US LA RAVOIRE - US CHARTREUSE GUIERS se jouera le 23/09/2026 à 19h30 à la RAVOIRE
N°79137679 GAPS 17 -FC DU NIVOLET 2 se jouera le 23/09/2026 à 19h30
N°79137805 FC HAUTE TARENTEISE 1 – AIX FC 1 reporté à une date ultérieure

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 14 septembre 2026

NOTES AUX CLUBS

Modalités d'accession pour les poules D1, D2 et D3 U15 et U17 pour la phase de printemps 2027.

En U15 :

- Seront qualifiés en D1 : les 5 premiers de chaque brassage Niveau 1 = 1 poule de 10 équipes
- Seront qualifiés en D2 : les 5 derniers de chaque brassage Niveau 1 + les 3 premiers des poules A et B Niveau 2 + les 2 premiers de la poule C Niveau 2 = 2 poules de 9 équipes
- Seront qualifiés en D3 : les 18 équipes restantes du brassage Niveau 2

Pour répondre à vos demandes de changements de dates ou d'horaire, il faut le faire par **FOOT-CLUB**. Avec l'accord du club adverse pour que la commission valide. **ATTENTION Valider dans les délais sinon refus automatique.**

COURRIERS DES CLUBS

Planning des terrains pour info aux Clubs : FC ST. MICHEL – VILLARGONDRAN – US MODANE.

ENT FC MAURIENNE 1 se joue 20 septembre à ST. MICHEL

Le 11, 10 & 15 octobre à VILLARGONDRAN.

Le 29 novembre à ST. MICHEL.

ENT FC MAURIENNE 2 Se joue le 27 septembre à VILLARGONDRAN

Le 04 octobre à ST MICHEL

Le 08 & 29 novembre à VILLARGONDRAN.

ENT FC MAURIENNE 3 Se joue tout à MODANE.

Reçu forfait général du : F.C. HTE TARENTEISE 2 (D.2 Poule B) Après formation des poules.

MANQUE RESULTAT DE MATCHS



Foot SAVOIE



PV N° 786 du 16 septembre 2026

D.2 A. C.A. YENNOIS 1 / U.S CHARTREUSE 1 / Ce match peut se jouer en semaine ou à une date ultérieure sur des plages match remis.

D.2.B. E.S. TARENDAISE 1 / LA ROCHETTE 1 ? FMI OU FEUILLE PAPIER.

Pour reprogrammer ce match s'il y a eu un problème de terrain.

ENT. F.C. MAURIENNE 2 / F.C. MERCURY 1 ?

Pour reprogrammer ce match s'il y a eu un problème de terrain ?

Pouvez-vous expliquer l'absence de score FMI/ FEUILLE PAPIER pour lundi 21 septembre 2026, merci.

FORFAITS DES JOURNEES

D.2.A. Match N°.79233490. ENT.DRUMETTAZ 2 / (CHAMBERY SPORT 1. (FORFAIT de CHAMBERY SPORT 1).



U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 14 septembre 2026

INFO CLUBS

• Accession au Critérium – Phase de printemps

À la suite d'une demande de clarification concernant les conditions d'accession à la phase de Critérium, il est précisé que, pour le CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, en cas d'inscription de son équipe 2 U12 dans la poule de D1 A, celle-ci ne pourra pas accéder à la phase de Critérium, même si elle se classe parmi les trois premières équipes du championnat.

L'accession au Critérium est réservée aux clubs disposant d'une section Élite.

Cette disposition sera donc prise en compte lors de l'établissement du classement ainsi que pour les accessions au Critérium pour la phase de printemps.

Pour rappel, trois clubs de la D1 A accéderont au championnat Critérium de printemps : le premier club classé dans le critérium B, ainsi que les deuxième et troisième clubs classés dans le critérium C.

• Engagement U13 :



Les demandes reçues ont été dûment prises en compte, dans la mesure du possible, en veillant à respecter au maximum les desiderata de chacun.

Il est demandé aux clubs de veiller à ce que chaque éducateur et entraîneur dispose de ses propres identifiants Foot-clubs afin de garantir l'accès à la FMI pour l'ensemble des équipes de la catégorie concernée.

Vous trouverez ci-après les poules concernant la phase d'automne.

Les calendriers seront mis à disposition sur le site ce mercredi.

D1	EXCELLENCE - Poule A
1	AIX FC 1
3	CHAMBERY SF 2
6	ES DRUMETTAZ MOUX 1
8	FC NIVOLET 1
4	US LA MOTTE SERVOLEX 1
10	AS HAUTE COMBE DE SAVOIE 1
9	FC MERCURY 1
7	US CHARTREUSE GUIERS 1
5	US LA RAVOIRE 1
2	US GRIGNON 1

D1	EXCELLENCE - Poule B
1	AIX FC 2
6	ES DRUMETTAZ MOUXY 2
3	BIOLLAY FC 1
4	CA YENNE 1
8	FC CHAMBOTTE 1
7	FC SUD LAC 1
5	GAPS 1
2	CHAMBERY SPORT 1

D1	EXCELLENCE - Poule C
5	FC HAUTE TARENTEISE 1
2	UO ALBERTVILLE 1
7	CA MAURIENNE 1
3	CHAMBERY SF 3
8	ES TARENTEISE 1
6	AS BARBERAZ 1
1	FC NIVOLET 2
4	US LA MOTTE SERVOLEX 2

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule A	D3	1ère DIVISION - Poule A
2	AIX FC 3	2	AIX FC 5
9	FC BAUGES 1	9	FC BAUGES 2
5	ES DRUMETTAZ MOUXY 3	5	ES DRUMETTAZ MOUXY 4
3	US LA MOTTE SERVOLEX 3	3	US LA MOTTE SERVOLEX 4
10	JS CHAMBERY 1	10	JS CHAMBERY 2
4	GJ LA SAVOYARDE 1	4	GJ LA SAVOYARDE 3
7	AS MONTCEL 1	7	FC SUD LAC 2
8	EF CHAUTAGNE 1	8	FC CHAMBOTTE 2
1	ETS BOURGET DU LAC 1	1	FC NIVOLET 4
6	CHAMBERY SF 4	6	AS BARBERAZ 2

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule B	D3	1ère DIVISION - Poule B
1	CHALLES SF 1	1	CHALLES SF 2
10	ENT. VAL D'HYERES 1	10	ENT. VAL D'HYERES 2
2	FC NIVOLET 3	2	FC NIVOLET 5
5	GJ LA SAVOYARDE 2	5	GJ LA SAVOYARDE 4
6	GAPS 2	6	GAPS 3
8	US CHARTREUSE GUIERS 2	8	US CHARTREUSE GUIERS 3
12	US LA RAVOIRE 2	12	US LA RAVOIRE 3
9	AIX FC 4	9	FC CHAMBOTTE 3
3	BIOLLAY FC 2	3	US DOMESSIN 1
4	COGNIN SPORT 1	4	CA YENNE 2
11	FC LA ROCHETTE 1	11	FC ST BALDOPH 1
7	EXEMPT.	7	EXEMPT.

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule C	D3	1ère DIVISION - Poule C
12	AS UGINE 1	12	AS UGINE 2
10	FC MERCURY 2	10	FC MERCURY 4
7	ST PIERRE SPORT 1	7	ST PIERRE SPORT 2
11	USGM LA BATHIE 1	11	USGM LA BATHIE 2
6	ENT. FC MAURIENNE 1	6	ENT. FC MAURIENNE 2
3	ENT. BASSE MAURIENNE 1	3	ENT. BASSE MAURIENNE 2
2	UO ALBERTVILLE 2	2	US GRIGNON 2
4	US MODANE 1	4	CŒUR DE SAVOIE 1
8	AS HAUTE COMBE DE SAVOIE 2	8	ES TARENTEISE 2
5	AS BOZEL 1	5	FC HAUTE TARENTEISE 2
9	FC MERCURY 3	9	FC BEAUFORTAIN 1
1	EXEMPT.	1	MARTHOD SPORT 1



Pour RAPPEL les dates comprises entre le 25 décembre et le 2 janvier ne sont pas à jouer.

**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant
20h00.**

Utilisation de la FMI est obligatoire

U11

Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 14 septembre 2026

RAPPEL : fin des engagements U11 sur le FAL le lundi 21 septembre.

Clubs qui n'ont pas encore engagés d'équipes (par rapport à la saison dernière) :

AIX FC, AS BOZEL, AS LE MONTCEL, AS UGINE, CHAMBERY SPORT 73, CS BELLEY, EF CHAUTAGNE, FC HAUTE TARENTEISE, FC LA ROCHETTE, FC ST BALDOPH, FC SUD LAC, GAPS, HAUTE COMBE DE SAVOIE, JS CHAMBERY, US CHARTREUSE GUIERS, US GRIGNON, US LA MOTTE SERVOLEX.

Correspondances reçues :

- Entente entre les clubs de VILLARGONDRAN et FC ST MICHEL sous le nom de FC MAURIENNE

Calendrier :

- samedi 19/9 : 2ème rentrée du foot sur inscription
- samedi 26/9 : 3ème rentrée du foot sur inscription
- samedi 3/10 : J1 critérium

NOUVEAUTÉS - Rénovation du football des enfants (réunion foot animation du 14/9) :

U10-U11 – LA SAISON

U10-U11

Passion
Un Football pour tous les enfants
Plaisir

CADRE FFF	18 dates minimum Organisation à 4 équipes 60 min (2 x 30')	INCONTOURNABLES	EVOLUTIONS REGLES
La Rentrée du Foot 3 dates en septembre		Défi technique (Jonglerie 1' en duel par niveau) = pas de retour Opposition par Niveau (Engagement, dissociation) Différentes phases (2 ou 3 phases) Arbitrage des jeunes par les jeunes (à la touche) Pause « rotations » 15'	NOUVEAU Hors-Jeu Ligne médiane
Festival U11 4 dates (défi technique TAB) J+ (format Coupe) 3 dates au Printemps 2027			
Challenge (avec défi jonglerie) 14 dates sur la saison (7 par phase)			
5v5 (futsal et extérieur) Janvier - Février 4 à 5 dates Via le SAVOIE FUTSAL TOUR			

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F

U10-U11 – LE JOUR DU CRITERIUM

U10-U11

Passion
Un Football pour tous les enfants
Plaisir

RENCONTRES NIVEAU D2 A vs B et C vs D NIVEAU D3 A vs B et C vs D NIVEAU D2 G1 vs G2 et P1 vs P2 NIVEAU D3 G1 vs G2 et P1 vs P2	JONGLERIE PAR NIVEAU Défi 1 vs 1 (2 x 1') ↓ NIVEAU D2 A vs B et C vs D NIVEAU D3 A vs B et C vs D
--	---

Début 9H45

10H20

10H55

11H30

Fin 12H05

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Responsable U6/U7 : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

Membre : Bernard BERTHET

Responsable U8/U9 : Philippe SALVATORE (06.14.69.02.38)

Membre : Bernard BERTHET

Responsable U10/U11 : Fabien FONTAINE (06.32.60.14.18)

Engagements U6/U7 – U8/U9 – U10/U11

Les engagements pour la phase d'automne 2026 sont ouverts et directement accessibles, via l'application F.A.L. (Foot Animation Loisir)

Merci de renseigner rigoureusement :

- Le responsable de la catégorie
- Les éducateurs identifiés pour chaque équipe (la même identité ne peut pas apparaître sur 4 équipes)

U11 : fin des engagements pour participer à la journée du samedi 03 octobre :

Lundi 21 septembre

U7 & U9 : fin des engagements pour participer à la journée du samedi 03 octobre :

Mercredi 23 septembre

Vous pourrez Ajouter / modifier vos engagements pendant les vacances scolaires.

Rentrée du Foot 2026

Chaque responsable de catégorie peut se rendre directement sur le site du District de Savoie de Football et consulter l'article dédié à cette opération, échelonnée sur tout le mois de septembre :

- Samedi 19/09 : U6/U7 - U8/U9 – U10/U11 – U12/U13 (équipes réserves uniquement)
- Samedi 26/09 : U6/U7 - U8/U9 – U10/U11

RDV sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/rentrees-du-foot-2026/>



Réunion de rentrée pour l'encadrement du Football Animation

« Réforme de la pratique des jeunes »

Elle s'est déroulée ce lundi 14 septembre 2026.

Vous retrouverez tous les éléments et les supports présentés lors de la réunion, sur le site du District de Savoie de Football.

<https://savoie.fff.fr/simple/reforme-de-la-pratique-des-jeunes-2026-2027/>



Bilan chiffré de la soirée :

- Ouverture et intervention de Didier ANSELME (Président D73)
- Présence de tous les responsables de la Commission des Jeunes (Fabien FONTAINE, Philippe SALVATORE, Bernard BERTHET)
- + de soixante éducateurs / éducatrices présent(e)s
- 34 clubs jeunes représentés sur 47
- Participation du club de l'AS BRISON ST INNOCENT (en sommeil)
- 2 clubs excusés (CA MAURIENNE & MARTHOD SPORT)
- 11 clubs absents non excusés (US MODANE, FC VILLARGONDRAN, FC LA ROCHETTE, UO ALBERTVILLE, AS BOZEL, CHAMBERY SPORT 73, COGNIN SPORTS, BIOLLAY FC, AS MONTCEL, JS CHAMBERY, CA YENNE)

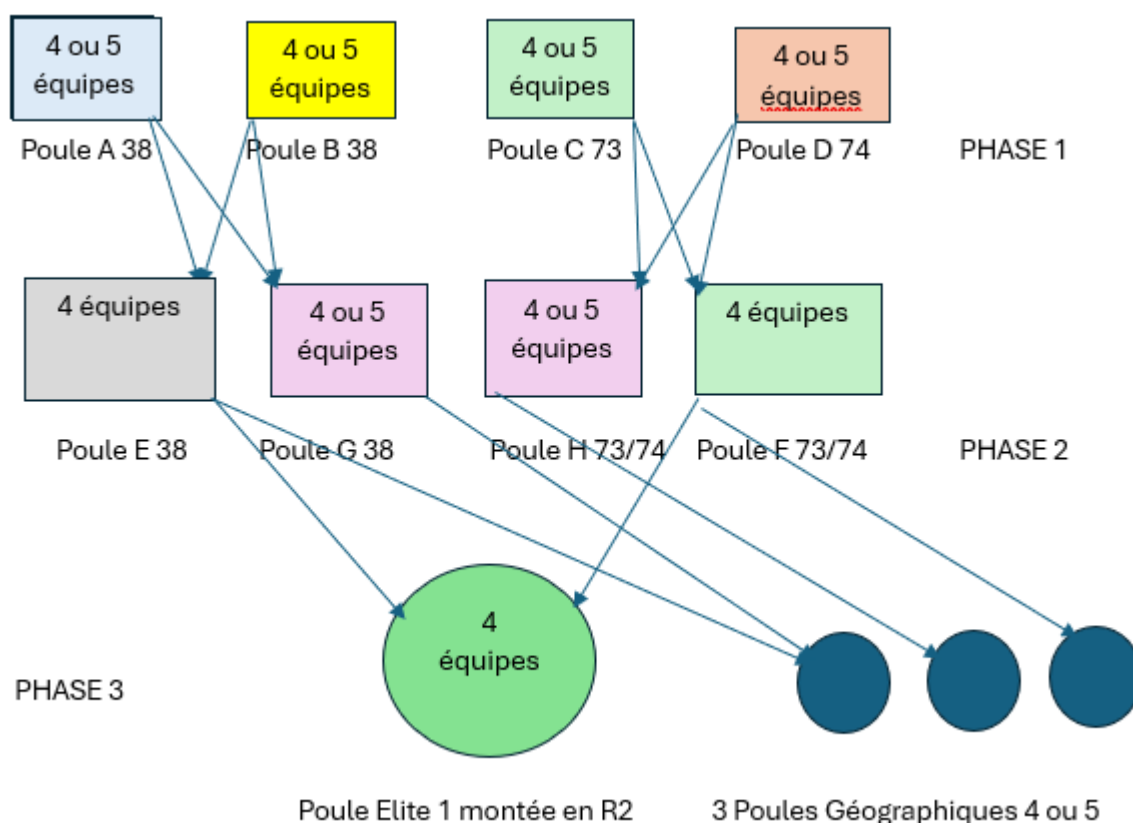
COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 14 septembre 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

- Le championnat se déroulera en 3 phases.
 - Poule A ISERE UNIQUEMENT (4 ou 5 équipes)
 - Poule B ISERE UNIQUEMENT (4 ou 5 équipes)
 - Poule C SAVOIE UNIQUEMENT (4 ou 5 équipes)
 - Poule D HAUTE SAVOIE UNIQUEMENT (3 ou 4 équipes)
- 2 premiers poules A et B constituent la poule E et 2 ou 3 derniers poules A et B constituent la poule G
2 premiers poules C et D constituent la poule F et 2 ou 3 derniers poules C et D constituent la poule H
- 2 premiers poules E et F forment la poule élite et le champion accèdera à la R2
Les autres équipes formeront des poules géographiques en essayant de mixer les clubs afin de ne pas jouer 3 fois les mêmes clubs





Pour participer à ce championnat à faibles déplacements, il faut s'inscrire avant le 30 août 26.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, faites un mail officiel du club au district.

Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée, le championnat Futsal pour les Districts 38, 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence.

Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+ 1.

Un questionnaire sera envoyé avant le début pour savoir si vous jouez 2 fois 25 minutes sans arrêt du temps ou 2 fois 20 avec arrêt décompté. Pour la deuxième proposition, il faut les équipements nécessaires.

Inscrits en date d'aujourd'hui pour la SAVOIE :

- A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE
- UO ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CHARTREUSE GUIERS
- FUTSAL BOURGET UNITED
- A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN 2

Une réunion en visio est organisée le jeudi 17 SEPTEMBRE 26 à 18H30 pour les clubs du 74 et 73. Présence très vivement souhaitée.

Participer à la réunion Zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/81641494384?pwd=IVip73SruEaon3lQeNNdoAlS3XHTVv.1>

ID de réunion : 816 4149 4384

Code secret : 693899

DATE PAR SEMAINE	COMPÉTITIONS
28 SEPT AU 04 OCTOBRE	J1 PHASE 1
05 AU 11 OCTOBRE	J2 PHASE 1
26 OCTOBRE AU 1 NOVEMBRE	J3 PHASE 1
09 AU 15 NOVEMBRE	J4 PHASE 1
23 AU 29 NOVEMBRE	J5 PHASE 1

SOUS RESERVE DU NOMBRE D'EQUIPES ENGAGÉES

COUPE DE FRANCE

26 AU 27 SEPTEMBRE 26	CADRAGE COUPE DE FRANCE
17 AU 18 OCTOBRE 26	1 ^{er} TOUR COUPE DE FRANCE
07 AU 08 NOVEMBRE 26	2 ^{ème} TOUR COUPE DE FRANCE



COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

- U 13 M :** 1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.
- U 15 M :** 1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.
- U 17 M :** 1er tour : le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2ème tour : le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3ème tour : le Sam 6 ou le Dim 7 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27.
- U 20 M :** 1er tour : le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2ème tour : le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3ème tour : Sam 13 ou Dim 14 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27
- Seniors M :** 1er tour entre le 4 et le 10 janvier 27
2ème tour entre le 18 et le 24 janvier 27
3ème tour entre le 1er et le 7 février 27
Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 28 février 2027
- U 13 Féminins :** 1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27
- U 15 Féminins :** 1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27
- U 18 Féminins :** 1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27
- Seniors Féminins :** 1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27



2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 : 10 joueurs

Masculin U 15 : 10 joueurs

Masculin U 17 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

U 20 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

Seniors : 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.

Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

U 13F : 10 joueuses

U 15F : 10 joueuses

U 18F : 10 joueuses

Seniors F : 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, Beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20
4	1 X 13	1 X 15	1 X 13	1 X 15	1 X 15	1 X 15
5	1 X 10	1 X 12	1 X 10	1 X 12	1 X 12	1 X 12
FINALE	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*

U20 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

U17 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

4- Inscriptions :

- Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 22 NOVEMBRE 2026

- En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

- En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

- Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

- Protège- tibias.

- Shorts/chaussettes identiques.

- Chaussures adaptées au futsal.

- Chasubles pour les remplaçants.

- Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.

- Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.

- Trousse pharmacie.

- Ballon spécifique futsal (au moins 1)

Inscriptions à ce jour :

SENIORS M :

Équipes du championnat inscrites d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- US CHARTREUSE GUIERS
- A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE
- A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN 2
- UO ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CLUSES BONNEVILLE FORON 2
- AS THONON
- FUTSAL LAC D'ANNEY CLUB 2

Inscriptions par mail :

- ALBERTVILLE FOOT 73





COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs



17 espaces de la pierre à l'ail
1940 Les Grandes Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 04 26



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 14 septembre 2026

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET,

Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE

4^{ème} tour de CDF aura lieu le dimanche 27 septembre 2026

COUPE GAMBARDELLA

2^{ème} tour le samedi 19 septembre 2026

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

2^{ème} tour le dimanche 25 octobre 2026

Le tirage est prévu début octobre

RAFFIN

2^{ème} tour le dimanche 25 octobre 2026

Le tirage est prévu début octobre

FEMININES A 8

Tour de cadrage le 25 octobre 2026

Le tirage est en ligne

U20 TRIQUET

Tour de cadrage le 17 octobre 2026

Le tirage est en ligne



U17 TRONCY

Match en retard le samedi 17 octobre 2026

Le tirage est en ligne

Les rencontres où les clubs jouent la Coupe Gambardela seront reportées à une date ultérieure

U15 PILLET

2^{ème} tour le dimanche 18 octobre 2026

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant **avant 16h00.**

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant **avant 16h00.**

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombres de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>

U13 PITCH

1^{er} tour le samedi 19 septembre 2026 à 14h00

3 qualifiés par plateau

Tirage en ligne sur le FAL début septembre

U13 PIGNIER-SERALINI

Le tirage est prévu en mars 2027



Foot SAVOIE

PV N° 786 du 16 septembre 2026



Pour rappel :

Les clubs jouant en U13 D1 seront engagés en Coupe PIGNIER
Les clubs jouant en U13 D3 seront engagés en Coupe SERALINI

Les clubs jouant en **U13 D2** ont la possibilité de choisir leur Coupe :

- Soit en Coupe PIGNIER
- Soit en Coupe SERALINI

Votre demande devra être envoyée via votre messagerie officielle au district à l'attention de la commission des Coupes
avant le 30 septembre dernier délai.

Au-delà de cette date la commission engagera elle-même les clubs dans l'une des deux Coupes.

U11 CREDIT AGRICOLE

1^{er} tour le samedi 17 octobre 2026 à 10h00

Le tirage est prévu le 28 septembre 2026





FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 14 septembre 2026

COURRIERS RECUS

ENTS DRUMETTAZ MOUXY : Planning des terrains

US LA MOTTE SERVOLEX : Demande pour jouer à 19h la commission refuse cette demande car le terrain n'est pas homologué.

CHAMPIONNAT

JOURNÉE 1 :

Match n° 79123330 JS CHAMBERIENNE / FC LA ROCHETTE **Match remis suite coupe de France féminines**

Match n° 79123331 CHAMOIX SF / AS DE BARBERAZ

Match n° 79123332 ETS LE BOURGET DU LAC / US LA MOTTE SERVOLEX

Match n° 79123333 CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL / ENT F CHAUTAGNE

Match n° 79123334 ENT S DRUMETTAZ MOUXY / ST REMY DEMAURIENNE **se jouera à 10H00 sur synthétique**

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire).



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 14 septembre 2026

NOTE AUX CLUBS

La réunion de préparation aura lieu le LUNDI 5 OCTOBRE à 18h45 au District de Savoie. Une collation suivra cette réunion. Tous les clubs **intéressés** sont invités (responsable de l'équipe, dirigeants...).

ORDRE DU JOUR provisoire :

- Accueil, tour de table
- Organisations des rencontres
- Informations licences, catégories, feuilles de matchs
- Pratiques annexes (Futnet, Foot en Marchant, Futsal + coupe futsal ?)

Envoyer un mail au district pour confirmer votre présence et le nombre de personnes présentes, en précisant, pour ceux qui le peuvent, le rythme choisi (tous les 15 jours ou 1 fois par mois), le nombre d'équipes et le jour et l'horaire où vous pourrez accueillir vos matchs.

Rappel :

- Fin des pratiques par niveau
- Mise en place du FAL pour déposer les feuilles de matchs (si possible)
- Garder les rythmes adaptés à chaque équipe (tous les 15 jours ou tous les mois)
- Equilibrer les rencontres à domicile ou à l'extérieur
- Choix pour chacune des équipes pour les longs déplacements
- Proposition de nouvelles pratiques pour renforcer les liens entre les équipes critérium mais aussi avec les équipes engagées en championnat.

Clubs 2025-2026 :

AS HAUTE-COMBE - FC BAUGES - USGM LA BATHIE - AS NOVALAISE - AS LE MONTCEL - ES DRUMETTAZ MOUXY - JS CHAMBERIENNE - CHALLES SF - MARTHOD SPORT - FC SUD LAC - CA YENNE - CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL.

Clubs intéressés fin juin : UO ALBERTVILLE – US LA RAVOIRE

Réponses reçues :

CLUB	NOMBRE DE PRESENTS	EQUIPE(S)	jour de match	fréquence
AS HAUTE COMBE	2	1	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
FC BAUGES	1	1		
AS NOVALAISE	1	1	MERCREDI	1 FOIS PAR MOIS
AS LE MONTCEL	2	1	MERCREDI	tous les 15 jours
CA YENNE	3			Tous les 15 jours
FC SUD LAC	2	1		1 FOIS PAR MOIS
CHARTREUSE	2	1		
US LA RAVOIRE		1		

FOOT EN MARCHANT

Le district envisage de mettre en place une formation **FOOT EN MARCHANT**.

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un mail au district avant le 4 octobre.

La commission technique mettra en place la formation sur un samedi de 9h30/10h à 16h/16h30 courant novembre.

Le Président,
Fabien Fontaine





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 15 septembre 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA : 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COUNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoît LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER – Léane BOUVIER – Corentin GILLET.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

**Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portail Clubs
OBLIGATOIRE**

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2026 – 2027

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 septembre 2026 et samedi 26 septembre 2026

Lieu : COGNIN SP – Complexe sportif du Château

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 16

Vincent BERNARD (US MODANE)

Laura MONTALI (MONTMÉLIAN A)

Guillaume BABY – Mathieu BABY (CHALLES SF)

Stéphane GORRAZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Florian GUITAUT – Sylvain TEPPE (ENT VAL D'HYERES)

Lukas MICHELI (AS BARBERAZ)

Jonathan MARTIN (US MODANE)

Steve ROGISSART – ~~Gustave~~ DIAKITE (COGNIN SPORT)

~~Nessim~~ TAIAR (FC L'ISLE D'ABEAU)

DOROCLEA Iulian – YAHIA BEY Kada (FC PONT DE CLAIX 69)

BOTHIER Dimitri (FC STE FOY LES LYON)

ALVES GOMES Justine (FC LAISSAUD)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 7 septembre 2026.

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) - Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 17 octobre 2026 et mercredi 4 novembre 2026

Lieu : à définir – Secteur Avant Pays Savoyard

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 7

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 31 octobre 2026 et mercredi 11 novembre 2026

Lieu : Club de SAINT PIERRE SPORT – Complexe Sportif Stéphane NOVET

Coût : 180 €

Inscriptions reçues : 2

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 16 janvier 2027 et samedi 30 janvier 2027

Lieu : à définir – Bassin Aixois/ Bauges

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 6

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 26 février 2027 et lundi 12 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Maurienne

Coût : 90 €

Inscription reçue : 0



Foot SAVOIE

PV N° 786 du 16 septembre 2026



- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 10 mars 2027 et mercredi 24 mars 2027

Lieu : à définir – Secteur Combe de Savoie

Coût : 90 €

Inscription reçue : 1

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 13 mars 2027 et dimanche 14 avril 2027

Lieu : à définir – Bassin Albertvillos

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 4

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Tarentaise

Coût : 120 €

Inscription reçue : 1

CERTIFICATIONS 2026 – 2027

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 13 octobre 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 novembre 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 3

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 29 avril 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 11 mai 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 0





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 15 septembre 2026

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

RÉSERVE D'AVANT MATCH

Dossier n° 1 :

Match n°56524092: AS LA BRIDOIRE - FC PONT senior D3 poule A du 06/09/2026

ÉVOCATION

Dossier n° 2 :

Match 78815288 : ENT VAL D'HYERES – US LA MOTTE SERVOLEX 2 U15 / Coupe PILLET du : 29/11/2025

DÉCISIONS

Dossier n° 1 :

Match n°56524092: AS LA BRIDOIRE - FC PONT senior D3 poule A du 06/09/2026.

Appui de la réserve d'avant match concernant la participation de 2 joueurs mutés hors période ainsi que de 4 mutés normaux alors que le statut de l'arbitrage ne leur permet pas.

Réserve recevable

Après consultation du tableau rectificatifs des clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage du PV numéro 775 en date du 1 juillet 2026, le club est en conformité avec le statut.

Par ces motifs, la commission des règlements, **rejette la réserve.**

la Commission des Règlements

- Confirme le résultat du match :

LA BRIDOIRE	:	3 buts	1 pt
FC PONT	:	3 buts,	1 pt
- Transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier n° 2 :

Match 78815288 : ENT VAL D'HYERES – US LA MOTTE SERVOLEX 2 U15 / Coupe PILLET du : 29/11/2025.

Evocation du club d'ENT VAL D'HYERES concernant la participation de plus de 4 joueurs mutés à la rencontre en rubrique au lieu de quatre joueurs autorisés avec le cachet « Mutation »

La demande d'évocation est rejetée.

Motif : critère non prévu par l'article 187.2 de la FFF.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Qualifie l'équipe de US LA MOTTE SERVOLEX 2 pour le tour suivant,
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

SUR LE FOND, Après consultation du fichier des licenciés, les joueurs cités dans l'évocation.

L'équipe de US LA MOTTE SERVOLEX 2 est en conformité avec l'article 160 des règlements généraux FFF.





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du Lundi 14 septembre 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Remi LEFEBVRE, Alphonse LOMBARD,
Excusés : Mrs Luc ALIX, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA), Evan BONTRON,

COURRIERS - MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Aissa BEKSAS (CSF), signalement de vestiaire insalubre.

Mail, Courrier Club

- U S CHARTREUSE GUIERS, signalement impraticabilité du terrain d'Entre Deux Guiers
- SPORTIF DE BELLEYSAN, signale l'absence de l'arbitre désigné, rencontre U15 D2 contre SUD LU+AC
- U S LA RAVOIRE, signale l'absence de l'arbitre désigné, rencontre U15 R2 contre FC CRANVES SALES

CONVOCATION ARBITRES / CLUBS SAISON 2026 / 2027

La Commission des Arbitres convoque :

- M. AVERTY Florian (CHALLES S.F)
- M. PICQUE Ernest (ST PIERRE SPORT FOOTBALL)
- M. FALCOZ Nicolas (CA MAURIENNE)

Le lundi 21 septembre 2026

A 19h00 salle du District (Maison des Sports)

Motif : Affaire les concernant

BAREME ARBITRAGE - SAISON 2026 / 2027

Le BAREME DE FRAIS DE DEPLACEMENT « ARBITRE »

A été modifié et validé lors de la séance du Comité Directeur du 07/09/26

**Les frais d'arbitrage sont identiques
Seuls les frais de déplacement sont changés**



TRANCHES	
	2026
0 à 10	19.30
11 à 20	24.50
21 à 30	31.50
31 à 40	38.00
41 à 50	43.50
51 à 60	49.00
61 à 70	54.00
71 à 80	61.50
81 à 90	66.50
91 à 100	74.00
au-delà de 100 kms	0.79

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE - SAISON 2026 / 2027



A l'attention des Présidents de club, dirigeants, éducateurs,
Formation Initiale d'Arbitrage (SAISON 2026 / 2027)

Retrouvez les dates de formation :

Le samedi 17 octobre et dimanche 18 octobre 2026

Sur le site LES MARCHES 73800

Le samedi 24 octobre 2026 (séance administrative et examen)

Maison des sports (District de Football de SAVOIE)

Les inscriptions sont à faire en ligne sur le site Internet de la Ligue.

Les clubs en situation d'infraction vis-à-vis du statut d'arbitrage,
sont donc invités à présenter des candidats(es)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

Au **04.72.15.30.21** ou **formations@laurafoot.fff.fr**

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats(es)

<https://laurafoot.fff.fr/acueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formationen-initialesarbitres/>

A noter :

**Les inscriptions ne sont pas établies par la CDA,
mais bien par le service formation de la Ligue AURA**



RÉUNION DES OBSERVATEURS et ACCOMPAGNATEURS ARBITRE – SAISON 2026/2027

Observateur
Accompagnateur
d'Arbitre



La réunion de début de saison des Observateurs et Accompagnateurs "ARBITRE"

Aura lieu :

Le samedi 19 septembre 2026 à 9h00

En collaboration avec : Le club d'HAUTE COMBE de SAVOIE

Lieu : Stade de Grésy-Montailleur

Adresse : 251 Rue du VILLARD , 73460 MONTAILLEUR

**Les Accompagnateurs et Observateurs d'Arbitre
Seront convoqués par sms personnellement**

Merci de me signaler votre présence ou absence

FORMATION PRÉPARATION EXAMEN ARBITRE DE LIGUE

préparation
Examen Ligue
Arbitrage



Note aux candidats inscrits (jeunes et seniors)

Pour les Arbitres Jeune (non stagiaire)

Les arbitres catégorie 1 (pour la fonction d'arbitre central Ligue)

Les arbitres catégorie 1 et 2 et Assistant spécifique (pour la fonction d'arbitre assistant Ligue)

**Les candidats potentiels
Devront adressés une demande motivées à la CDA
Par mail au
District de Football de SAVOIE**

Vous pouvez joindre les formateurs Ligue :

M. Remi LEFEBVRE, Tél : 06 61 53 94 35, Mail : remihapkido@gmail.com

M. Evan BONTRON, Tél : 06 40 72 18 72 , Mail : evan.bntn@icloud.com

INDISPONIBILITÉS ARBITRES - SAISON 2026 / 2027

DECKER Yannick Indisponible le 19/09/2026 Convenance personnelle

SERNA Jacques Indisponible du 19/09/2026 au 20/09/2026 Convenance personnelle



NDIAYE Jacques Indisponible le 19/09/2026 Convenance personnelle
BELAROUCI Ismael Indisponible du 19/09/2026 au 20/09/2026 Convenance personnelle
SAGNIER Bastien Indisponible du 19/09/2026 au 20/09/2026 20/09/2026 Raison professionnelle
BENASSAI Lucas Indisponible du 18/09/2026 au 20/09/2026 Congés
PETIT Cathy Indisponible du 18/09/2026 au 20/09/2026 07H30 à 11H30 Convenance personnelle
DUMANDAG Hamza Indisponible le 20/09/2026 Convenance personnelle
EXCOFFIER Fabien Indisponible du 18/09/2026 au 20/09/2026 Convenance personnelle
BENKEMOUCHE Hamza Indisponible le 20/09/2026 Convenance personnelle
AIT KHOUYA Abdessamad Indisponible le 20/09/2026 Raison professionnelle
MICHON Severine Indisponible du 19/09/2026 au 20/09/2026 Convenance personnelle
PAROLINI Angelo Indisponible du 18/09/2026 au 20/09/2026 Convenance personnelle
RAMEAU Florentin Indisponible le 20/09/2026 Convenance personnelle
BELLIR Hamza Indisponible du 12/09/2026 au 31/07/2027 le Samedi Raison professionnelle
MISSION Benoit Indisponible du 04/09/2026 au 19/09/2026 Congés
JUNG Louis Indisponible du 19/09/2026 au 20/09/2026 Convenance personnelle
TASSART Benoit Indisponible du 08/09/2026 au 04/11/2026 Raison personnelle
VINCENT Henri Indisponible le 19/09/2026 Convenance personnelle
VANNESPENNE Herve Indisponible du 11/09/2026 au 21/09/2026 Raison professionnelle
BOUCHELAGHEM Semchdine Indisponible du 19/09/2026 au 27/09/2026 Congés
CAMUS Bernard Indisponible du 19/09/2026 au 20/09/2026 Mission FFF
BUISSON RAVE Lenny Indisponible du 19/09/2026 au 20/09/2026 Convenance personnelle
FOSSORIER Gwendal Indisponible du 19/09/2026 au 20/09/2026 Convenance personnelle
DUMONT Taho Indisponible le 19/09/2026 Convenance personnelle
HAILLOUD Lucie Indisponible du 19/09/2026 au 20/09/2026 Convenance personnelle
ZAROURI Safouhaine Indisponible du 19/09/2026 au 20/09/2026 Convenance personnelle
MOLLIER BILLET Theo Indisponible le 20/09/2026 Convenance personnelle
LE BOLLOC'H LENDERS Livio Indisponible le 19/09/2026 Raison professionnelle
BEKSAS Aissa Indisponible du 19/09/2026 au 29/05/2027 les Samedis de 07H30 à 18H Convenance personnelle

DATES A RETENIR

Le samedi 19 septembre 2026 : Réunion des Observateurs et Accompagnateurs District de SAVOIE à GRESY-MONTAILLEUR (matinée)
Le lundi 21 septembre 2026 : Réunion de CDA.



UNAF SAVOIE

Président : Alphonse LOMBARD 06 12 59 37 49

Lundi 14 septembre 2025

L'Assemblée Générale de l'UNAF 73 – Saison 2026 / 2027

Aura lieu le 25 septembre 2026

A 19h00

Lieu : AUDITORIUM, Maison des Sports
90 rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

Accueil des participants

Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire (Président de l'UNAF 73)

Présentation des personnalités et invités

Approbation du compte-rendu du secrétaire général de la saison écoulée (2025/2027)

Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos par le trésorier général

Présentation et approbation du budget prévisionnel (2026/2027)

Questions diverses et vœux, qui devront avoir été déposées et adressées par écrits au Président de l'UNAF 73 (10 jours avant la date fixée pour l'Assemblée Générale ordinaire).

Remise des récompenses aux arbitres majors de chaque catégorie et aux arbitres promus en Ligue et la Fédération

Remise des médailles UNAF et récompenses aux sympathisants participant activement à la vie de l'Association.

Intervention des personnalités

Allocution et clôture de l'Assemblée Générale (Président de l'UNAF 73)

Suivi d'un moment de convivialité

Les arbitres conviés et mis à l'honneur :

Stagiaires

Melle TEIXIERA Inés (CSF), HAILLOUD Lucie (LA MOTTE SERVOLEX), Ivana TSONEV (LA MOTTE SERVOLEX), Mrs. Taho DUMONT (LA MOTTE SERVOLEX), Milan MAURIZIO (LA CHAMBOTTE), ZAROURI Safouhaine (LE NIVOLET), FOSSORIER Gwendal (LA CHAMBOTTE), OLAGNON Arthur (VAL D'HYERES), BUISSON RAVES Lenny (LA CHAMBOTTE), KADDOUR Amir (FC NIVOLET), Yannick DECKER (ST PIERRE SPORT), Jacques NDAYE (FC NIVOLET), RAMEAU Florentin (ST BALDOPH), BENAÏSSA Lucas (AIGUEBELLE), Laurent CHAPPERT (VILLARGONDRAN), MOLLIÉ-BILLET Théo (UGINE), SERNA Jacques (VILLARGONDRAN), SOY Melih (HAUT DE CHY)

Arbitres District et Ligue (major de catégorie et montée en LIGUE et FFF)

Mme PETIT Cathy (CSF)

Mrs Mouspapha MBACKÉ (MONTMELIAN), GINIAUX Jonathan (ST PIERRE SPORT), LE BOLLOCH Livio (HAUTE TARENTAISE), RAHHALI Mohammed (CHARTREUSE GUIERS), TAYLAN Baris (COGNIN), LEFEBVRE Remi (HAUTE COMBE de SAVOIE), DAIF Mohamed (LES BAUGES), BONTRON Evan (LA CHAMBOTTE),

Naissances Famille d'Arbitre

Mrs GUENTRAH Chérif (LA BRIDOIRE), CHAFAI Bilel (MERCURY)

Recevront la Médaille UNAF Régionale

M. GROS Anthony (indépendant)



Foot SAVOIE

PV N° 786 du 16 septembre 2026



M. RAHHALI Mohammed (CHARTREUSE GUIERS)

M. REMILI Faical (VAL D'HYERES)

Merci de confirmer votre présence envers M. LOMBARD Alphonse (Tél : 06/12/59/37/49)

Le bureau UNAF SAVOIE,

Son président : Mr Alphonse LOMBARD,

Un apéritif dinatoire vous sera offert par l'UNAF 73

(Réservation avant le 21 septembre 2026 auprès de M. Alphonse LOMBARD tél : 06/12/59/37/49)





COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT de l'ARBITRAGE

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

STATUT DE L'ARBITRAGE

Procès-verbal du 14 septembre 2026

Composition de la commission Statut d'Arbitrage :

Président : M. Daniel DESMARIEUX,

Membres représentant les Arbitres : Mrs Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH, Denis CRESTEE,

Membres représentants des Clubs : Mrs Francis MOREL-BIRON, Yves COLLOMB, Daniel MAILLAND-ROSSET,

DATES A RETENIR

Calendrier des évènements : saison 2026-2027

<u>31 AOÛT</u>	- date limite de renouvellement et de changement de statut
<u>30 SEPTEMBRE</u>	- date limite d'information des clubs en infraction (liste préventive)
<u>28 FEVRIER</u>	- Date limite de demande licence des nouveaux arbitres et des changements de clubs - Date d'étude de la 1 ^{ère} situation des clubs

La prochaine réunion de la Commission du statut d'arbitrage

aura lieu : le Jeudi 24 septembre 2026 à 18H00

Salle du Comité Directeur

Maison des Sports, 73000 CHAMBÉRY

COURRIERS

1- **M. Samir KAHOUL**, courrier : mail demande de ne plus représenter le club de COGNIN SPORT. Décision personnelle.

2- **M. Semchedine BOUCHELAGEM** (indépendant) formule une demande pour représenter le club d'AIX LES BAINS (club quitté à sa demande saison 2024/2025) ; Demande pour cette saison.



Réponse : Vous devez faire cette demande par courriel auprès de la commission du Statut d'Arbitrage de la LIGUE AURA. Ceci avant la date du 31 aout 2026. Le club d'AIX LES BAINS étant en LIGUE.

3- **M. Abdelhamid MEGUIRECHE** (indépendant) questionnement sur la décision et les articles de son statut d'arbitrage sur la saison 2023/2024, suite à la décision : Statut d'indépendance depuis la saison 2024/2025.

Réponse : Vous devez faire cette demande par courriel auprès de la commission du Statut d'Arbitrage de la LIGUE AURA qui avait déjà répondu sur ce dossier. Le club d'AIX LES BAINS étant en LIGUE

DEMANDE DE CHANGEMENT DE STATUT (précision à l'article 35 du statut Fédéral d'Arbitrage)

Début de l'arbitrage- Licencié dans un club

DROIT DE MUTATION : 500€

300€ pour le club formateur

100€ pour le district d'appartenance

100€ pour la Ligue

Début de l'arbitrage- Arbitre indépendant

DROIT DE MUTATION : 300€

200€ pour le club formateur

100€ pour la Ligue

COUVERTURE et DEMISSION (Article 35 Statut Fédéral de l'Arbitrage)

Démission :

COUVERTURE DU CLUB QUITTE :

- 1 : Pendant 2 saisons si club formateur
- 2 : Pendant 1 saison si licencié 5 saisons consécutives dans un club

Arrêt définitif :

COUVERTURE DU CLUB QUITTE LICENCIE :

- 3 : Couverture 1 saison si licencié 10 saisons consécutives

Si l'arbitre démissionne après le 31 aout, le club quitté compte l'arbitre dans son effectif jusqu'à la fin de la saison en cours par conséquent les conditions de couverture ci-dessus ne s'appliquent qu'à partir de la saison suivante.

FORUM - QUESTIONS / REPONSES - STATUT ARBITRAGE



Clubs, si vous avez des interrogations, des questions : sur le règlement du statut d'arbitrage, La commission du Statut d'Arbitrage vous renseignera au mieux.



Procès-Verbal Commission de Discipline

Réunion du 14 Septembre 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFO AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



Foot SAVOIE



PV N° 786 du 16 septembre 2026

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 14 septembre 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
14/09/2026	Coupe G PILLET U15	Joueur	AIX F.C.	06/09/2026	2 MF dont Auto	07/09/2026
14/09/2026	D4	Joueur	F.C. LAISSAUD	06/09/2026	2 MF dont Auto	07/09/2026
14/09/2026	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	06/09/2026	2 MF dont Auto	07/09/2026
14/09/2026	D3	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	06/09/2026	2 MF dont Auto	07/09/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- PASS SPORT 2026/2027
- Programme formations CDOSS – 2^{ème} semestre

